

Guide de l'actionnaire au Nominatif

SOMMAIRE

Les différents modes de détention des titres	2
La détention au porteur	2
La détention au nominatif	2
1/ au nominatif pur	2
2/ au nominatif administré.....	2
La gestion de vos titres au nominatif	3
Les avantages d'une inscription au nominatif pur	4
Descriptif des avantages	4
Comment inscrire vos titres au nominatif pur ?	4
La gestion de vos titres par la Société Générale.....	4
1/ L'avis d'inscription en compte nominatif.....	4
2/ Le relevé de compte	5
3/ Le relevé fiscal.....	5
Annexe	6
Formulaire de transfert d'actions au nominatif pur	6
Formulaire de transfert d'actions au nominatif administré.....	7

La détention au porteur

L'achat et la gestion courante de vos titres sont confiés à l'intermédiaire financier de votre choix, qui joue un rôle d'intermédiaire avec le marché.

Votre nom n'est pas enregistré sur les registres de Sodexo. Votre intermédiaire financier est le seul à connaître votre identité.

La détention au nominatif

Au nominatif, vos titres sont inscrits auprès de Sodexo. Vous êtes alors connu « nommément » et enregistré auprès de la Société, ce qui permet de vous assurer un service plus personnalisé. Il existe deux modes d'inscription au nominatif:

1/ Au nominatif pur

Vos titres et votre identité sont nommément inscrits chez Sodexo, ce qui permet d'établir avec vous un contact direct et personnalisé.

Vos actions sont inscrites sur un compte-titres auprès de la Société Générale, gestionnaire du service des titres de Sodexo.

2/ Au nominatif administré

Vos titres sont inscrits dans les livres de Sodexo mais conservés chez votre intermédiaire financier qui assure la gestion de votre compte et reste votre seul interlocuteur.

	NOMINATIF PUR	NOMINATIF ADMINISTRE
Teneur de compte	La Société Générale est mandatée par Sodexo pour assurer le service du titre	Votre intermédiaire financier assure la gestion de votre compte-titres
Frais de gestion	Gratuité des frais de garde et de gestion courante	Facturation selon les conditions de votre intermédiaire financier
Ordres de Bourse	<p><u>Courtages des instructions reçues par courrier, fax, tel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ordres inférieurs à 75K€ : 0.6% du montant brut de la vente avec un minimum de 9€ - ordres compris entre 75 et 150 k€ : 0.5% montant brut de la vente - ordres supérieurs à 150 k€ : 0.4% montant brut de la vente <p><u>Courtages des instructions reçues par « Sharinbox »¹ :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ordres inférieurs à 150K€ : 0.4% du montant brut de la vente avec un minimum de 9€ - ordres supérieurs à 150 k€ : 0.3% montant brut de la vente <p>Frais de règlement par virement sur un compte domicilié à l'étranger : 8.32€ / HT</p> <p><i>[Conditions tarifaires à jour au 2 mars 2015]</i></p>	Facturation selon les conditions de votre intermédiaire financier
Information	Site internet et call center	Moyen de communication mis à disposition par l'intermédiaire financier
Gestion courante des titres	Via le site Internet « Sharinbox » ou par courrier selon le cas	Via votre intermédiaire financier, qui émettra un BRN (bordereau de référence nominatif) envers la Société Générale L'information est mise à jour dans le registre nominatif le jour même si le BRN est conforme et, dans un délai de deux jours environ si le BRN n'est pas conforme
Traitement d'une opération sur titres (augmentation de capital, attribution de titres,...)	Par la Société Générale	Par votre intermédiaire financier
Dividende (dont majoration du dividende)	Paiement immédiat et direct Pas de frais de paiement des dividendes	Paiement par votre intermédiaire financier (délai possible chez certains intermédiaires financiers)
Calcul des droits de vote double	Par la Société Générale	
Assemblée Générale	La Société Générale vous adresse l'ensemble des documents pour : - assister à l'Assemblée Générale - voter par correspondance, par procuration ou via internet	

¹ Site Internet sécurisé mis à disposition par la Société Générale

Descriptif des avantages

- Une économie de frais de gestion
- Un dividende majoré pour les actions détenues sous la forme nominative depuis au moins quatre ans
- Un droit de vote double aux Assemblées Générales pour les actions détenues sous la forme nominative depuis au moins quatre ans
- Un envoi automatique de l'avis de convocation aux Assemblées Générales ordinaires et extraordinaires deux semaines avant la tenue de la réunion : ensemble des documents nécessaires pour participer aux Assemblées Générales et exprimer votre vote (formulaire de demande d'envoi de carte d'admission à l'Assemblée Générale, de pouvoir et de vote par correspondance)
- Une information personnalisée sur toutes les opérations financières (augmentation de capital, émission d'obligations, etc.). En cas de souscription à ces opérations, vous ne supporterez aucun frais de gestion
- Un accompagnement personnalisé spécifique de la Société Générale : accès au site internet Sharinbox (www.sharinbox.societegenerale.com) et au service téléphonique Nomilia (+33 (0)2 51 85 67 89) destiné à vous informer et faciliter la gestion de vos titres (achat, vente, paiement du dividende, fiscalité, etc.)

Comment inscrire vos titres au nominatif pur ?

- Pour **transférer** vos titres détenus au porteur, ou au nominatif administré, au nominatif pur, il vous suffit de compléter le « formulaire de transfert d'actions au nominatif pur », joint en annexe, et de le transmettre à votre intermédiaire financier qui procédera à cette opération (le cas échéant moyennant des frais).

Le délai de l'inscription de vos titres au nominatif pur dépend essentiellement de la rapidité avec laquelle votre intermédiaire financier exécute l'ordre de transfert que vous lui avez donné.

L'inscription en compte nominatif pur ne sera définitive qu'à l'issue du transfert effectif de vos titres. Vous recevrez alors de la Société Générale un avis d'inscription des titres en compte nominatif pur.

- **L'ouverture** d'un compte nominatif pur est liée à un achat en Bourse, que vous réaliserez par écrit ou par fax directement auprès de la Société Générale :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES
SGSS/SBO/CSS/BOC
32 RUE DU CHAMP DE TIR
CS 30812
44312 NANTES CEDEX 03
France
Fax : 02 51 85 53 42

1/ L'avis d'inscription en compte nominatif

Après chaque opération d'entrée ou de sortie de titres (achat et/ou vente de titres conversion au porteur, etc.), vous recevrez un « avis d'opération » qui vous indique le détail de l'opération effectuée et le solde de votre compte-titres.

Dès la mise en paiement du dividende en espèces, la Société Générale vous adresse une lettre chèque du montant des dividendes ou bien effectue un virement sur votre compte bancaire si vous nous avez fourni au préalable un relevé d'identité bancaire.

2/ Le relevé de compte

Courant janvier, vous recevez un relevé de compte faisant ressortir, par catégorie de titres, la quantité détenue au nominatif pur le 31 décembre de l'année écoulée.

Sur demande, un relevé de compte vous permettant d'effectuer votre déclaration 'ISF vous est adressé durant la deuxième quinzaine de mai.

3/ Le relevé fiscal

Au mois d'avril un relevé fiscal (Imprimé Fiscal Unique) vous est également adressé. Cet imprimé vous indique les montants à déclarer aux services fiscaux au titre de l'année précédente.

FORMULAIRE DE TRANSFERT D'ACTIONS AU NOMINATIF PUR

Ce document est à adresser à votre intermédiaire financier

Je soussigné,

NOM : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

Titulaire du compte n° : _____ ouvert dans vos livres,

vous demande l'inscription en compte « nominatif pur » des actions SODEXO qui figurent actuellement au porteur ou au nominatif administré et vous prie, à cet effet, d'établir un ordre de virement concernant les _____ actions SODEXO (FR0000121220) dont je suis propriétaire, à la SOCIETE GENERALE Securities Services (adhérent Euroclear n°42 en nature de compte 009) :

SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES
SGSS/SBO/CSS/BOC
32 RUE DU CHAMP DE TIR
CS 30812
44312 NANTES CEDEX 03
France

Fait le _____ / _____ / _____

A _____

Signature :

FORMULAIRE DE TRANSFERT D' ACTIONS AU NOMINATIF ADMINISTRE

Ce document est à adresser à votre intermédiaire financier

Je soussigné,

NOM : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

Titulaire du compte n° : _____

ouvert à mon nom chez ⁽¹⁾ : _____

demande l'inscription en compte « nominatif administré » des actions Sodexo qui figurent actuellement au porteur et vous prie donc de procéder via votre Centrale Titre à la conversion de forme ⁽²⁾ _____ actions SODEXO (FR0000121220) dont je suis propriétaire.

Fait le _____ / _____ / _____

A _____

Signature :

⁽¹⁾ Nom de l'intermédiaire financier gestionnaire des titres

⁽²⁾ Nombre d'actions